

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Dimanche 3 février 2019

---

## Communiqué de Marc Hervé

---

Après un nouveau samedi de heurts et de dégradations dans le centre-ville de Rennes, nous demandons le rétablissement de la commission de suivi et d'indemnisation mise en place par la Préfecture à la suite des événements du printemps 2016. Cette demande doit se concrétiser par la réactivation du fonds d'indemnisation financé par l'État.

La longueur inédite du mouvement social que notre pays connaît et ses traductions rennaises fragilisent fortement l'activité des commerçants. Ce commerce de centre-ville, essentiel à la vitalité de notre territoire, est fragile, il doit mériter l'attention de tous.

La Ville de Rennes et la Métropole sont pleinement disponibles pour qu'en lien avec les services de la Préfecture, les associations représentant les commerçants et le monde économique, des solutions soient trouvées afin de consolider le tissu commerçant rennais.

**Marc Hervé**

Adjoint à la Maire de Rennes

délégué aux finances, à l'administration générale,

aux relations économiques, au commerce et à l'artisanat

Conseiller métropolitain délégué au commerce